

l'essentiel

MARS 2025 - N° 297

www.saint-nazaire-les-eymes.fr - Ville de Saint-Nazaire-les-Eymes



Bloc-Notes

MAIRIE

☎ 04 76 52 24 29

385 chemin du Village

38330 Saint-Nazaire-les-Eymes

🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr

✉ secretariat@mairie-sne.fr

Horaires d'ouverture au public

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h

Accueil physique :

Lundi : 13h-19h / Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h

Mercredi : 8h-17h

Vacances scolaires : lundi, mardi, jeudi et

vendredi 13h-17h, mercredi 8h-12h

Permanence du service urbanisme

Sur rendez-vous : lundi de 17h à 18h30

Accueil téléphonique : lundi de 15h à 17h,

mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h

CCAS ☎ 04 76 52 24 29

Services techniques

☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

Police municipale ☎ 04 76 52 99 46

Bibliothèque municipale L'Oiseau Lyre

☎ 04 76 77 95 04 ✉ bibliotheque@mairie-sne.fr

Ouverture au public : Mardi : 16h - 18h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Vendredi : 16h - 18h / Samedi : 10h30 - 12h

Pendant les vacances scolaires : uniquement les mercredis de 16h à 19h.

Service Enfance Jeunesse ☎ 04 76 52 43 55

✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

Ecoles : maternelle ☎ 04 76 52 17 26

élémentaire ☎ 04 76 52 31 50

Structure multi-accueil intercommunale

« Les Coccinelles » ☎ 04 76 52 34 80

✉ multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr

Relais Petite Enfance

« Les Grésimômes » ☎ 06 02 52 65 73

✉ rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

Pour plus d'informations

🌐 www.le-gresivaudan.fr/119-rpe-les-gresimomes.html

Prochaine publication :

Essentiel d'Avril

Parution : fin mars

Articles à soumettre

avant le dimanche 2 mars

à ✉ michele.flamand@wanadoo.fr

ou à déposer en mairie.

Agenda de mars

Ces dates sont annoncées sous réserve de modifications.

■ **Samedi 1^{er} mars** : après-midi jeux à la caserne à 14h30 organisé par Balades et Découvertes → page 5.

■ **Du mardi 4 mars au vendredi 4 avril 2025 inclus** : consultation sur la modification n°2 du PLU → page 2.

■ **Lundi 10 mars** : ciné seniors lundi à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot. Navette gratuite. Inscription auprès du CCAS de St Nazaire au plus tard jeudi 6 mars.

■ **Mercredi 12 mars** : réunion d'information pour les propriétaires de jardins à 20h à la Caserne → page 5.

■ **Vendredi 14 mars** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV.

■ **Vendredi 14 mars** : permanence de l'avocate en mairie de 14h à 16h sur RDV.

■ **Vendredi 14 mars** : ciné seniors en salle CARTIER-MILLON à 15h30 → page 6.

■ **Lundi 17 mars** : 2^{ème} constat de l'état d'abandon des concessions perpétuelles à 15h30 au cimetière du Bourg → page 2

■ **Mercredi 19 mars** : présentation au public du budget communal à 20h à la caserne → page 3.

■ **Jeudi 20 mars** : permanence France Services → page 2

■ **Samedi 22 mars** : carnaval à partir de 15h30 organisé par l'Association de Parents d'Elèves → page 6.

■ **Vendredi 28 mars** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV.

■ **Vendredi 28 mars** : réunion du groupe de lecteurs de la bibliothèque à 9h30 en salle des 2 colonnes. Plus d'informations à la bibliothèque.

Notez-le

■ CHANGEMENT AU CABINET MÉDICAL

Le docteur Catherine CADOT ENGELBRECHT, médecin généraliste au cabinet médical situé au 931 route de Chambéry, vous annonce son départ à la retraite le 31 mars 2025. C'est le docteur Clément BETRANCOURT qui reprendra les patients, selon leur choix, comme médecin traitant. Le docteur BETRANCOURT exercera dans ce même cabinet médical avec le docteur Hélène BEAUMONT.

■ ROUTE COUPÉE

A partir du 24 février les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécommunication) vont concerner le chemin du Piat pour une durée d'environ 3 semaines. La circulation sera coupée au droit du chantier avec restitution de la chaussée tous les soirs et mise en place d'une déviation.

Le stationnement sera interdit dans la zone de travaux sauf pour les véhicules de chantier. La circulation sera de nouveau normale chemin de Retour.

■ SCOT MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1

Une procédure de modification du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Grande Région de Grenoble a été lancée. Le SCOT est le document supérieur au PLU communal, c'est le Schéma qui fixe les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement de sept intercommunalités de la grande région de Grenoble.

La modification vise à intégrer dans le SCoT, les objectifs nationaux de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers fixés par la loi Climat et Résilience. Participez à la concertation ouverte du 17/02 au 04/04/2025 :

- sur 🌐 scot-region-grenoble.org/modification-simplifiee-zan

- ou par courrier envoyé à : Etablissement public du SCoT de la GREG

44 avenue Marcelin Berthelot - 38100 Grenoble.

Informations communales

Des permanences France Services à Saint-Nazaire les Eymes

Deux nouvelles permanences France Services auront lieu chaque mois sur le Grésivaudan, organisées en partenariat avec le Pimms Mediation Isère, l'une sur notre commune et l'autre sur la commune de La Terrasse.

Les usagers pourront être accompagnés sur leurs démarches administratives numériques, par deux à trois médiateurs de l'association PIMMS Médiation Isère.

Les permanences, sans rendez-vous, se tiennent tous les 3^{èmes} jeudis après-midi du mois de 13h30 à 16h30 dans le bus France Services qui sera stationné devant la mairie.

Les permanences à La Terrasse ont lieu, elles, les 4^{èmes} jeudis après-midi du mois aux mêmes horaires et également devant la mairie de La Terrasse (102 place de la Mairie). +infos : www.le-gresivaudan.fr/381-espace-france-services.htm



Dates à venir :

- 20 mars et 17 avril à Saint-Nazaire les Eymes - 27 mars et 24 avril à La Terrasse

Mini compte-rendu du Conseil municipal du 21 janvier 2025

1. Aménagements de voirie Chemins du Piat de Retour et RD 1090 - Demande d'une subvention au titre de la DETR pour un montant de 78 200 € (montant du projet de 625 200 €)
2. Fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire pour la rentrée de septembre 2025, sous réserve de l'avis favorable des services de l'Éducation nationale.
3. Soutien à la population de Mayotte – attribution d'une subvention de 3 000 € pour aider à la reconstruction
4. Appel à projets Territoires Numériques Educatifs - Sollicitation d'une subvention de 330 € auprès du Département de l'Isère pour l'abonnement à un espace numérique de travail
5. Jardins communaux Chemin du Cheminet – Exonération temporaire de loyer en raison de l'impossibilité d'utiliser les jardins.
6. Convention d'entretien de la ZA la Grande Chantourne 2025-2027 avec la CCLG

Cimetière - Reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon

La commune a lancé une procédure de reprise des concessions funéraires perpétuelles en état d'abandon.

Les concessions visées par cette procédure sont les suivantes :

Cimetière concerné	N° de concession	Concessionnaire	Personnes inhumées dans la concession	Date d'acquisition de la concession
Ancien (partie basse)	148	M. Camille THAVERNON	Camille THAVERNON (1863-1932) Rosa JACQUIER ép. THAVERNON (1873-1943)	15/03/1932

Un 1^{er} constat de l'état d'abandon des concessions a été effectué le 8 novembre 2023.

Le 2^{ème} constat de l'état d'abandon de ces concessions sera réalisé le **lundi 17 mars 2025** à 15h30, dans le cimetière. Il sera effectué en présence de Mme le Maire ainsi que du policier municipal. **Les ayants droit, descendants, ou connaissances des concessionnaires ou des personnes inhumées dans ces concessions, ou personnes chargées de leur entretien sont invitées à assister au dit constat ou à se faire représenter par un mandataire dûment autorisé. Tout renseignement que vous pourrez apporter sur ces concessions sera utile dans cette procédure.**

A l'issue de ce 2^{ème} constat de l'état d'abandon, les concessions pour lesquelles l'état d'entretien n'aura pas été amélioré seront reprises par la commune.

Vous pourrez obtenir plus d'informations sur cette procédure en Mairie.

Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Conditions de mise à disposition au public du dossier

Par arrêté n°2024-203 du 16 octobre 2024, Madame le Maire a prescrit la modification simplifiée n°2 du PLU de Saint-Nazaire les Eymes.

Par délibération du 18 février 2025, le Conseil municipal a pris acte des avis donnés sur la procédure et fixé les modalités de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n°2.

A cet effet, il a été décidé que le projet de modification simplifiée n°2 du PLU, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées soient mis à disposition du public **du 4 mars au 4 avril 2025** inclus dans les conditions suivantes :

- mise à disposition d'un dossier physique à l'accueil de la Mairie pendant ses horaires d'ouverture, le dossier sera accompagné d'un registre à feuillets non mobiles dans lequel le public pourra librement apposer ses observations
- mise à disposition sur le site internet de la commune www.saint-nazaire-les-eymes.fr, avec possibilité pour le public d'envoyer ses remarques à l'adresse mail urbanisme@mairie-sne.fr ou par courrier à Mme le Maire (Mairie, 385 Chemin du Village, 38330 Saint-Nazaire-les-Eymes)

A titre informatif, la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme a pour objet de procéder à une modification sur schéma de principe de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°3 sur le secteur « Chalendrier ».

A l'issue de la mise à disposition, Madame le Maire en présentera le bilan devant le Conseil municipal, qui en délibèrera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public, par délibération motivée.



Informations communales

■ Présentation du budget communal



Mercredi 19 mars à 20h

Lieu : caserne

Claude BENOIT, 1^{er} adjoint aux Finances, présentera les investissements 2025 liés aux principaux projets de la commune exposés par Mme le Maire lors de ses vœux.

Seront également décrits les grands équilibres financiers du budget 2025. Nous comptons sur votre présence.

■ Contrôles d'Obligations légales de débroussaillage

Avec la participation de l'ONF et de la police municipale, le 29 novembre 2024, 10 parcelles soumises à l'OLD (Obligation légale de débroussaillage) ont été contrôlées.

A quelques détails près et dans l'ensemble, les consignes données par la préfecture et l'ONF ont bien été respectées.

Pour rappel, l'obligation légale de débroussaillage sert à limiter la propagation des feux de forêts venant soit des habitations ou de la forêt.

Ces quelques points ont été contrôlés entre autres : mise à distance des arbres des maisons, enlèvement du bois mort, nettoyage régulier des gouttières, coupe au ras du sol toute végétation basse sauvage.

Les propriétaires concernés ont reçu leur diagnostic détaillé.



■ Une nouvelle venue dans le personnel de la Mairie

Nous avons le plaisir d'accueillir Laure CECCALDI en remplacement de Marie-Odile BLOT qui profite d'une retraite bien méritée.

Laure est en charge de l'entretien de nos bâtiments communaux (Mairie, salles associatives, gymnase, pôle enfance, services techniques, local des Ecoutoux)

Elle nous a rejoint le 2 décembre 2024 et après une période de tuilage avec Marie-Odile en décembre, elle vole désormais de ses propres ailes.

Laure est originaire de Grenoble et a toujours vécu dans notre région. Elle a commencé sa carrière dans le milieu hospitalier puis auprès de jeunes enfants dans des structures multi-accueils.

Elle connaît bien notre commune pour y avoir déjà travaillé au sein de la crèche intercommunale Les Coccinelles pendant 6 années.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



■ Boîte à idées

Depuis décembre 2020 une boîte à idées existe sur la commune.

Elle attend vos idées et suggestions afin d'améliorer la vie dans la commune. Elle semble oubliée aussi nous vous en rappelons le fonctionnement.

Elle existe réellement telle une boîte aux lettres et également en version dématérialisée :

- décorée de fleurs elle est installée à proximité de la mairie, sur le mur de la salle des deux colonnes, accessible aux personnes en fauteuil. Elle attend vos courriers papier.
- virtuelle, elle attend vos mails à l'adresse
✉ boite.idees.sne@gmail.com

Ces deux boîtes seront relevées chaque semaine et les idées qu'elles contiennent seront étudiées au sein de l'équipe municipale.

La commission municipale « Démocratie participative » a élaboré une charte du bon usage de ces boîtes.

Charte du bon usage de la boîte à idées

- Il n'y a pas d'âge pour déposer des idées de projets : les enfants et les adolescents sont aussi les bienvenus !
- Chacun peut déposer ses idées et remarques dans tous les domaines : culture, sport, vie associative, aménagement du village, animations festives etc...
- Si vous êtes prêts à vous investir dans la mise en œuvre de votre idée, c'est encore mieux...
- Les propositions anonymes, discriminatoires, attentatoires, racistes, injurieuses et non constructives ne seront pas prises en compte.
- En donnant votre identité, vous acceptez que la Mairie vous recontacte. Mais vos données personnelles ne seront pas divulguées à autrui.



Informations communales

Portrait d'agent

Je m'appelle Marine NATAREL, j'ai 31 ans et j'occupe un poste partagé entre la cuisine et l'animation, rattaché au service Enfance Jeunesse, depuis environ quatre ans.

Dans ce cadre, je prépare chaque jour les repas pour environ 230 enfants et j'assure des missions d'animation en fin de journée, les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires.

Mon rôle en cuisine consiste à garantir le bon déroulement de chaque service, aussi bien pour l'équipe d'animation que pour les enfants accueillis. Je prépare quotidiennement les différents composants des repas en suivant les menus (salades, gâteaux à couper, fruits à laver, plats à réchauffer...) ainsi que toutes les surprises que notre traiteur réserve aux enfants.

Dans le respect strict des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire, je veille à ce que chaque enfant reparte rassasié et assure ensuite l'entretien complet de la cuisine, du sol au plafond.

Ce qui me plaît particulièrement dans mon poste, c'est mon équipe, ma responsable et l'environnement serein qu'offre la commune de Saint-Nazaire les Eymes, sans oublier, bien sûr, les enfants, pour qui nous travaillons chaque jour avec engagement et bienveillance.



Informations intercommunales

Ma sécurité, application grand public

La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

Cette application offre les mêmes services que lorsque vous vous rendez dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie. Vous y trouverez :

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne
- l'ensemble des numéros d'urgence
- les actualités et notifications locales de sécurité qui vous concernent
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouvertures
- la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements



Vous êtes victime de violence, de vol, d'escroquerie ? Vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ?

L'application **ma sécurité** est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter vos échanges avec la gendarmerie et la police et vous donner la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité autour de vous.

La possibilité de mettre en favori une ou plusieurs unités de son choix permet aussi de recevoir un message de vigilance ou de prévention diffusé par la gendarmerie en lien avec son actualité.

Distribution de composteurs individuels gratuits

Dans le cadre de sa politique de gestion des bio déchets et dans la continuité des actions menées dans ce domaine, la Communauté de communes Le Grésivaudan organise des distributions de composteurs au printemps et à l'automne lors de permanences spécifiques. Les permanences du printemps ont lieu entre le 12 mars et le 27 juin 2025.

Modalités

L'attribution d'un composteur est limitée à un exemplaire par foyer et par an (maximum 2 composteurs par foyer).

Pour obtenir un composteur lors de cette permanence :

- vous devez être détenteur d'une carte de déchetterie
- avoir fait préalablement la demande (gratuite) d'un composteur sur le site du Grésivaudan ou en téléphonant au ☎ 04 76 08 03 03

+infos : inscription, modalités pratiques et dates de distribution sur www.le-gresivaudan.fr/compostage

Informations intercommunales

■ Je prends soin de ma santé avec Prescri'Bouge

L'activité physique régulière permet de préserver son capital santé tant au niveau physique, mental que social.

Pratiquer une activité physique régulière **c'est bouger le plus possible** au quotidien au travers des déplacements actifs, une limitation du temps assis dans la journée et la pratique d'une activité physique adaptée.

Pour agir il faut :

- prendre du recul sur sa situation actuelle (sédentarité et inactivité éventuelles)
- avoir conscience de ses capacités physiques et de ses limitations
- choisir une activité physique hebdomadaire avec le moins de freins possible
- connaître les moyens de limiter sa sédentarité

Prescri'Bouge, dispositif porté par le CDOS38* que la Communauté de Communes Le Grésivaudan a souhaité développer sur son territoire, est un moyen d'y parvenir.

Il s'agit d'une prise en charge **individuelle** de 2 ans pour faire le point, trouver des solutions de pratique adaptée et mener un mode de vie actif.

Les étapes : (Gratuits / Payants)

1. Contacter son médecin pour une prescription d'activité physique ET un certificat médical de non contre-indication à l'activité physique
2. Prendre rendez-vous avec Prescri'Bouge pour un entretien téléphonique (définition des critères de recherche de l'activité et des objectifs de santé)
3. Rencontrer l'enseignante en activité physique adaptée de Prescri'Bouge pour évaluer le niveau d'activité physique quotidien, l'état de la condition physique et les possibilités de pratique
4. Essayer des activités physiques adaptées
5. S'inscrire dans une activité (le coût de l'activité respectera votre budget défini à l'avance)
6. Être suivi régulièrement par téléphone pour maintenir la motivation et veiller au confort de pratique
7. Réévaluer la condition physique et l'évolution du niveau d'activité quotidienne au bout d'un an
8. Prendre son envol une fois autonome



*Comité départemental olympique et sportif de l'Isère

Contact : Manon MOTTIN ☎ 06 11 33 53 95 - ✉ mmottin@le-gresivaudan.fr

■ Coup de pouce Jeunes Isère

La CAF et le département boostent vos projets !

- Tu as un super projet, seul ou à plusieurs, dans les domaines de la culture, du sport, de la solidarité, de la protection de l'environnement, ... mais tu ne sais pas comment le financer ?
- Tu habites en Isère ?
- Tu as entre 11 et 25 ans ?

La CAF et le département de l'Isère t'aident à réaliser ton projet grâce à un soutien financier.

Pour participer : tu as **jusqu'au 11 avril 2025 à 11h** pour le déposer sur coupdepoucejeunesisere.fr

Et après tu seras convié pour présenter ton projet et ta motivation devant l'un des jurys organisés dans les différents territoires en mai et composés de professionnels de la jeunesse.

En 2024, 51 projets ont été soutenus par le Département pour un budget de plus de 104 000 € et 43 projets par la CAF de l'Isère pour un montant de plus de 102 000 €. Au total 550 jeunes ont ainsi bénéficié d'aide. Pourquoi pas vous ?



La vie des associations

■ Après-midi jeux



Samedi 1^{er} mars à 14h30
Lieu : Salle de la caserne



L'association Balades et découvertes vous convie à un après-midi « Jeux de sociétés » (cartes, scrabble, etc ...) et de jeux de réflexion.

Ouvert à tous les adultes, adhérents et extérieurs.

La convivialité et la bonne humeur sont de mise. Dégustation de pâtisseries maison apportées par les participants, l'association offrant les boissons.

■ Réunion des propriétaires de jardin Faîtes fleurir l'art chez vous !



Mercredi 12 mars à 20h
Lieu : Salle de la caserne

Chers propriétaires de jardin,
Nous vous invitons à une réunion d'information concernant une manifestation artistique qui mettra en valeur les jardins et la création artistique. Venez découvrir le projet, poser vos questions et échanger vos idées.

Votre participation est importante pour faire de cet événement une réussite !

Pour l'équipe de pilotage, Gaétan CORCELLI

La vie des associations



■ Compétition de basket fauteuil



Samedi 7 et dimanche 8 mars

Lieu : gymnase du Charlaix à Meylan

Le MEYLAN GRENOBLE HANDIBASKET organise une coupe d'Europe le 7 et 8 mars 2025 à Meylan.

Cette compétition de basket fauteuil est l'occasion de prolonger la magie des jeux paralympiques en France et à quelques kilomètres de chez nous.

Lors de ce tournoi, l'équipe locale rencontrera des équipes

venant d'Italie, d'Espagne, de Pologne ainsi qu'une autre équipe française.

Pour en savoir plus sur le club, pour connaître les horaires des matchs :

Facebook : Meylan Grenoble Handibasket

Instagram : @meylangrenoble handibasket

🌐 www.mghandibasket.fr

■ Séance ciné seniors



Vendredi 14 mars à 15h30

Lieu : salle CARTIER-MILLON

Le CCAS de Saint-Nazaire les Eymes invite les seniors de plus de 60 ans à la projection du film « Le Chocolat » de Lasse Hallström avec Juliette BINOCHÉ, Alfred MOLINA et Johnny DEPP.

C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir ce très beau film sorti en 2001. N'hésitez pas à venir nombreux déguster ce délicieux «chocolat» et partager ce moment convivial (**entrée gratuite**).

Durée : 2h01

Résumé : Durant l'hiver 1959, Vianne ROCHER s'installe avec Anouk, sa petite fille, à Lansquenet, une petite bourgade française. En quelques jours, elle ouvre une confiserie à

proximité de l'église. C'est une chocolatière hors pair : elle devine la gourmandise cachée de chacun et adapte ses recettes raffinées pour combler ses clients. De nombreux villageois s'abandonnent rapidement à ses irrésistibles friandises et succombent à ses délices sucrés. Mais la bourgeoisie huppée de la ville ainsi que le Comte de REYNAUD sont outrés de voir les habitants envoûtés par les chocolats de Vianne. Craignant que ses friandises n'amènent les gens au péché et à l'oisiveté, le Comte s'oppose vivement au commerce de Vianne et, afin de causer sa faillite, interdit à quiconque de s'y rendre. La venue d'un autre étranger, le beau ROUX, va bouleverser la donne. Il aide Vianne à tenir tête à ses détracteurs.

■ Carnaval



Samedi 22 mars à partir de 15h30

Lieu : salle CARTIER-MILLON

Venez découvrir le Carnaval de Saint Nazaire les Eymes réinventé par l'Association des Parents d'élèves !

Au programme :

- Défilé accompagné de Mr Carnaval
- Goûter pour les grands et petits (crêpes, barbe à papa, gâteaux...)
- Animations (jeux en bois, stand créatif, maquillage)
- Evènement : Déguise tes parents et gagne un lot
- Restauration du soir sur commande. Pour commander scannez le QR Code ci-contre

Parcours : Salle CARTIER-MILLON -> chemin du Clos -> Rond-point -> chemin de la Touvière -> Rond-point -> chemin de la Mairie -> Salle CARTIER-MILLON

Suivi d'une soirée night fever sur le rythme des années 80, 90, 2000 ...

On vous attend !!!

N'hésitez pas à nous contacter si besoin ✉ ape38330@gmail.com



PHARMACIES DE GARDE Mars 2025

Suite à la cession par Annick Plemer de sa pharmacie, la pharmacie s'appelle désormais la pharmacie de Saint Nazaire les Eymes.

Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine :

Nuits du lundi au jeudi (4 nuits) / Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

Lu 3 PHARMACIE LUU DUC (Crolles)

☎ 04 76 08 01 59

Ve 21 PHARMACIE de la DENT DE CROLLES (Crolles)

☎ 04 76 08 92 81

Ve 7 PHARMACIE BELLE ETOILE (Crolles)

☎ 04 38 92 02 15

Lu 24 PHARMACIE des CHARMETTES Domène

☎ 04 76 77 44 59

Lu 10 PHARMACIE de BERNIN

☎ 04 76 08 03 19

Ve 28 PHARMACIE FONTAINE AMELIE (St Ismier)

☎ 04 76 52 28 62

Ve 14 PHARMACIE de l'ORCHIDEE (Villard-Bonnot)

☎ 04 76 71 43 36

Lu 31 PHARMACIE de CHAMP

☎ 04 76 71 40 75

Lu 17 PHARMACIE CENTRALE (Domène)

☎ 04 76 77 23 46

POUR TROUVER LA PHARMACIE DE GARDE : 🌐 WWW.SERVICEGARDES.FR